

Troisième publication

1. *Raison sociale (nom) et siège de la société anonyme dissoute: V.I. Vinalfa International SA en liquidation, Fribourg*
2. *Décision de dissolution par: l'assemblée générale extraordinaire*
3. *Date de la décision: 05.11.2004*
4. *Echéance de préavis des créances: 31.12.2004*
5. *Adresse pour la déclaration des créances: c/o Fiduconsult & Jeckelmann SA, boulevard des Pérolles 55, 1700 Fribourg*
6. *Indication: Il est instamment demandé aux créanciers de la société anonyme dissoute d'annoncer leurs prétentions.*
7. *Remarques: L'attention des créanciers est attirée sur le fait que la société a l'intention de demander la procédure de radiation anticipée selon l'art. 745 alinéa 3 CO.*

Mottu & van Berchem, notaires
1227 Carouge

(02566996)